

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Rugby Club Annemasse

Nom et prénom :
Adresse :
Code postal, Ville :
Téléphone :
Adresse mail :

Désire faire un don de _____ EUROS
(possibilité de payer en plusieurs fois : montant du don payé en ____ x)

Merci de renvoyer ce bon de souscription à :

RUGBY CLUB ANNEMASSE

9 rue du Stade

74100 Vétraz Monthoux

Accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de :

« Rugby Club Annemasse »

A réception il vous sera transmis une attestation de reçu de dons.

Article 200 du Code Général des Impôts

Modifié par Loi n°2009-179 du 17 février 2009 – art.1 8

Modifié par Loi n°2009-1674 du 30 décembre 2009 – art .35

Ouvrent droit à une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant** les sommes prises dans la limite de 20% du revenu imposable qui correspond à des dons et versements, y compris l'abandon exprès de revenus ou produits, effectués par les contribuables domiciliés en France au sens de l'article 4 B, au profit :

(...)

D'œuvres ou d'organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, **sportif**, familial ou culturel...